

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-04

Séance du jeudi 22 janvier 2026 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 16 janvier 2026, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig, Soazig Quillard

Représentés : Michel-Pierre Pécol par Fatima Chomat ; Elisabeth Martin par Olivier Bridelance.

Absente : Sophie Thomas

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-04 Tarification des secours sur les pistes de ski pour la saison 2025-2026 (remplace la délib.2025-87)

Les deux tarifs de transport par ambulance ayant évolué, il convient d'ajuster la grille tarifaire ainsi :

	Prise en charge sur domaine skiable et évacuation par pisteurs	Transport par Ambulances du Trilèves	Autres sociétés de transport en ambulance (Réunies, Cèdres, Drac)
	Vers poste de secours	Vers hôpital ou clinique de l'agglomération grenobloise	Vers hôpital ou clinique de l'agglomération grenobloise
Front de neige	121 € *	550 €	710 €
Zone A	273 € *		
Zone B	437 € *		
Zone C	819 € *		

Front de neige	Zone départ cours ESF/ Jardin d'enfants ESF / Front de neige / Départ TK Bessard Départ TK Pras / Tremplin de saut à ski / Pas de tir biathlon
Zone A (rapprochée)	<u>ALPIN</u> Piste de luge station (gratuite) / L'Ecureuil / L'Olagnière / Les Bruyères Le Clos du Roux / Les Nolsettes / Les Faisans / Les Coteilles / Snow park Le Plochanet / Le Mur / Départ TK Pierre Blanche / Départ TK Alleyrons Départ TK Pré Levé / Piste de luge (par tapis Âge de glace) / Le loup blanc / La Gélinotte Les Cotilles / Mini Cascade / La Cascade Family / Grande Cascade <u>SKI de FOND</u> Zone d'apprentissage ludique / La Glaçière / La Moralne / La Plaine / Gressette
Zone B (éloignée)	<u>ALPIN</u> Le Grand Brisou / Les Myrtilles / La 50 ^{ème} / Les Marmottes / Les Chamols / Les Tétrás / Crêtes / Le Cerf / L'Alge / Bouquetins / Cascade Expert <u>SKI de FOND</u> La Combe Maunette / Les Fayolles / L'Allimas / Le Col
Zone C (hors-piste)	Accessible gravitalement depuis la plus haute remontée mécanique

*augmentation de 2% appliquée par rapport au tarif 2024-2025, somme arrondie à l'€ supérieur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider cette grille tarifaire.

VOTANTS 8 POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessous
Gresse-en-Vercors, le 22 janvier 2026
Monsieur Rémi Goube
Maire

